

DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/322/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
 Vu le Code de la Route,
 Vu le Code de la Voirie Routière,
 Travaux de gravillonnage rue Henri Dunant pour le compte de la Commune de Eu, par la Société BTTP domiciliée à 80132 MIANNAY – 6 Rue du Château d’eau LAMBERCOURT.
 Considérant qu’il y’a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité publique pendant les travaux.

ARRETE

- Article 1^{er} :** Du Lundi 8 juillet 2024 de 8h00 jusqu’au Vendredi 12 juillet 2024 à 18h00,
- La rue Henri Dunant sera fermée à La circulation dans sa partie comprise entre le Boulevard Victor Hugo et la route de Mancheville, le temps du gravillonnage.
 - Une déviation sera mise en place par la rue Charles Darwin et la rue d’Etalondes.
- Article 2 :** - Une signalisation sera mise en place sous la responsabilité de la Société BTTP.
- Article 3 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le trois juillet deux mil vingt-quatre.

M. Michel BARBIER
 Le Maire de la Ville d’Eu



Mairie d’EU
 Tél : 02.35.86.44.00
 Mail : news@ville-eu.fr

